

Stratégies anti-risques et filets de sécurité dans une commune rurale malgache

*Frédéric Sandron**

Introduction

Dans l'étude des choix économiques des sociétés rurales du Sud, une partie du débat a longtemps porté sur la rationalité même des comportements. En effet, des modes de consommation jugés ostentatoires, des choix productifs de faible rendement, un refus de l'innovation technique ou encore des stratégies élaborées au niveau communautaire ont parfois été interprétés comme les signes d'un immobilisme d'une société qui refusait de s'ouvrir au progrès et le pas était vite franchi de se tourner vers « la tradition » pour expliquer cet état de fait.

Avec la multiplication des recherches depuis deux décennies sur la pauvreté et sur les stratégies anti-risques, la vision des comportements des populations rurales a radicalement changé. L'idée a été intégrée selon laquelle des stratégies apparemment sous-optimales en termes de maximisation du revenu pouvaient en réalité être orientées vers la minimisation des risques [He, 1994 ; Hugon 1993]. En effet, en situation de forte pauvreté, les ménages ne peuvent se permettre de calculer ni sur le long terme ni en moyenne, ils sont davantage préoccupés au jour le jour par le maintien d'un certain niveau de revenu ou de consommation en dessous duquel leur situation deviendrait catastrophique [Bardhan, Udry 1999].

Tout en étant très variées, les stratégies anti-risques des populations pauvres comportent des traits communs, le premier et le plus universel étant celui de la diversification des activités productives. En mobilisant un terrain¹ dans le milieu rural malgache, une première question à laquelle nous essaierons de répondre dans

* Chargé de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), UMR 151 LPED Université de Provence/IRD – frederic.sandron@ird.fr.

1. La commune rurale d'Ampitatafika est la zone d'étude du programme de recherche 4D « Dynamique démographique et développement durable dans les Hautes terres malgaches », auquel ont participé l'Institut de Recherche pour le Développement (UMR 151 LPED Université de Provence/IRD, IRD Madagascar), le laboratoire Forum (Paris-X), le laboratoire Popinter (Paris-V), l'Institut Catholique de Madagascar, l'Institut National de la Statistique de Madagascar, l'École Supérieure des Sciences Agronomiques d'Antananarivo, le Ministère de la Population de Madagascar, PACT Madagascar. Le programme 4D (2003-2006) a été financé par le Ministère français de la Recherche (ACI TTT P 01 02) et le Ministère français des Affaires Étrangères (Priode/CICRED MG2).

cet article est de voir pourquoi, dans un champ des possibles très vaste, certaines stratégies sont retenues et d'autres pas. Ensuite, dans la lignée de la réflexion de Granovetter [1985], nous verrons comment les habitants concilient des solutions productives de plus en plus individualistes avec une logique communautaire encore fortement prégnante. Enfin, nous analyserons comment les stratégies anti-risques élaborées sont étroitement liées à la pauvreté et en retour comment elles l'entretiennent.

Dans cette perspective, dans une première section, nous dresserons le bilan de la situation économique de la commune rurale d'Ampitatafika, dans les Hautes Terres malgaches. À travers une série d'indicateurs objectifs et subjectifs, nous verrons que la quasi-totalité de la population y est quotidiennement confrontée à la pauvreté. Dans une deuxième section, nous détaillerons la nature des risques auxquels sont confrontés les habitants et de quelle manière ils tentent de s'en prémunir. La troisième section traitera de l'importante question des filets de sécurité communautaires et notamment de celle de leur rapport coût/efficacité. Enfin, et malgré la primauté accordée dans le discours au lien social avec les autres habitants du village ou des environs, nous analyserons dans une dernière section les réticences d'une frange nombreuse de paysans à l'adhésion aux mouvements associatifs à vocation économique. C'est dans cette perspective que les opinions face aux projets de développement et à la microfinance seront examinées.

La situation économique et sa perception

La commune rurale d'Ampitatafika, zone d'étude² du programme de recherche 4D, se situe dans les Hautes Terres malgaches, à une centaine de kilomètres au sud de la capitale Antananarivo, sur le principal axe routier du pays, la Route Nationale Sept. À soixante-dix kilomètres au sud, se trouve une autre grande ville, Antsirabe. Le paysage agro-écologique de la région est celui de plaines à vocation rizicole et de collines cultivées ou boisées de manière clairsemée de mimosas et d'eucalyptus.

Consécutivement à une forte croissance démographique, de l'ordre de 3 % par an³, et à un système d'héritage qui concerne tous les enfants, les parcelles disponibles sont aujourd'hui de très faible superficie (0,44 hectare en moyenne). Alors que près de neuf individus actifs sur dix ont leur activité principale rattachée à l'agriculture ou à l'élevage, ceci explique que seuls 42 % des chefs de ménage tirent leur principale source de revenu de l'agriculture. Cette dernière a donc plus souvent une fonction d'autoconsommation que de production commerciale.

2. Plus précisément, la zone d'étude est composée de neuf *fokontany* (villages, hameaux) sur les vingt-six de la commune d'Ampitatafika. Elle forme une zone spatialement continue, peuplée de 1 621 ménages soit 7 820 individus en octobre 2003. Pour ne pas alourdir le style, nous écrivons dans la suite simplement « Ampitatafika ».

3. Sauf mention explicite, les chiffres cités proviennent de l'Enquête Référence du programme 4D qui a été effectuée en septembre-octobre 2003 de manière exhaustive auprès des 1 621 ménages de la zone d'étude. Au sein d'un ménage, les chefs de ménage ont été interrogés, et le cas échéant, leur conjoint et l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans. Le questionnaire pluridisciplinaire portait sur de nombreux thèmes : démographie, économie, réseaux sociaux, gestion des ressources, exploitation agricole, foncier.

Au niveau national, la taille des exploitations est un facteur extrêmement discriminant en matière de pauvreté. En 2005, si 60 % des grands exploitants agricoles sont classés parmi les pauvres, ils sont 80 % à l'être parmi les petits exploitants [République de Madagascar 2006]. Au total, l'incidence de pauvreté à Madagascar est de 52 % en milieu urbain et 73,5 % en milieu rural. Dans la région du Vakinankaratra, qui est celle de la zone d'étude, elle est de 79 %.

À Ampitatafika, le revenu moyen journalier par ménage est en moyenne de 6 770 francs malgaches (Fmg) soit environ un euro à la date de l'enquête en 2003. La moitié de la population gagne moins de 5 000 Fmg par jour. Lorsqu'on applique le seuil de pauvreté d'un dollar par individu et par jour, on perçoit que la population est très pauvre car ce seuil pour un individu est atteint ici pour un ménage. Dans le questionnaire de l'Enquête Référence 4D, il était demandé aux chefs de ménage le revenu dont ils auraient besoin « pour faire vivre correctement leur famille ». Pour 91 % d'entre eux, leur revenu réel déclaré est inférieur à cette valeur. Au total, 66 % des personnes interrogées disent s'en sortir « difficilement » ou « très difficilement ».

Le niveau de vie de la population peut également être analysé en étudiant la fréquence d'achat des produits de première nécessité. Les produits les plus fréquemment achetés sont le sel, le savon, l'huile et le sucre. Ces produits sont achetés par plus de 85 % des enquêtés une fois par semaine. Comme l'a indiqué Blanc-Pamard [1998] dans un article sur la réduction des unités de mesure en période de crise, cette récurrence ne doit pas être interprétée comme une aisance de la part de la population mais au contraire comme un signe de pauvreté : les quantités achetées sont infimes et les ménages se procurent les produits dès qu'ils disposent d'une petite somme d'argent. Pour les vêtements, achat utile par excellence lorsque la température peut avoisiner zéro degré en hiver, huit ménages sur dix se les procurent une seule fois par an et 16 % des ménages n'achètent jamais de vêtements neufs.

Enfin, en termes d'équipement des ménages, signalons que si 7 % des habitants, situés au bord de la route, ont l'électricité, 89 % d'entre eux utilisent la lampe à pétrole comme source d'éclairage. En guise de combustible ménager, 80 % des ménages utilisent du bois ramassé par leurs soins. L'approvisionnement en eau se fait pour 78 % des ménages à une source ou à un cours d'eau. L'habitat est constitué majoritairement de maisons en briques non cuites, avec des toits de chaume et des planchers en terre battue. Si un ménage sur dix ne possède pas de lit, plus de la moitié ne possèdent ni table ni chaise. Sur les 1621 ménages, seuls 34 possèdent une automobile, tandis que 20 % des ménages possèdent un vélo.

Risques et stratégies anti-risques

À la situation économique difficile des ménages décrite précédemment, s'ajoute un éloignement des marchés et des institutions. Il n'existe aucune prise en charge institutionnelle de la vieillesse, de la maladie, du chômage ou des catastrophes naturelles. Dès lors, pour se protéger des risques⁴, les ménages ont recours à des

4. Le terme « risque » est considéré ici comme l'occurrence possible d'un événement diminuant le revenu ou le bien-être du ménage.

mécanismes informels et personnels, comme cela est habituel dans les sociétés rurales des pays du Sud [Ben Porath 1980, Ellis 1998].

Nature des risques

Les risques auxquels sont confrontés les habitants sont de plusieurs ordres. D'abord, en milieu agricole, le risque climatique ou naturel est primordial. La région est frappée de manière régulière par des pluies de grêle et des cyclones dont les effets sont dévastateurs sur les récoltes. Cela a été le cas début 2004 où deux cyclones sont passés coup sur coup. Les inondations ou les sécheresses sont aussi le lot des paysans d'Ampitatafika. En outre, des maladies peuvent affecter les espèces végétales ou animales. Ensuite, on relève les risques liés aux personnes que sont la maladie, le handicap, la vieillesse et la mort. Des accidents ou incidents de diverses natures peuvent aussi frapper un membre du ménage. Il s'agit là de troubles ayant deux facettes puisqu'il faut généralement traiter ou prendre en charge leur coût direct mais aussi leur coût d'opportunité en termes de manque à gagner. Enfin, une autre catégorie de risques est celle du type méso ou macroéconomique. La crise socio-politique, après l'élection présidentielle de 2002, ou la hausse du prix du riz sur le marché national, fin 2004, en sont deux illustrations.

Ces différents risques sont synonymes de diminution du revenu, de la main-d'œuvre disponible et *in fine* de la production, de la consommation alimentaire ou de la possibilité d'achat de produits de première nécessité. Comme ils s'inscrivent dans un contexte de faible productivité et de faible superficie des terres cultivées, ces risques induisent une situation de vulnérabilité⁵, en plus de celle de pauvreté. Faut-il le rappeler, cette dialectique vulnérabilité/pauvreté explique à la fois que les pauvres sont *risk-averse* et que cette attitude les maintient durablement dans l'état de pauvreté.

Pour agir face à ces risques, plusieurs stratégies sont possibles. Holzman et Jørgensen [2000] les classent en trois catégories. Primo, les stratégies de prévention qui visent à réduire la probabilité d'occurrence du risque. Secundo, les stratégies d'atténuation qui réduisent l'impact d'un risque potentiel. Tertio, les stratégies de réaction dont l'objet est d'amortir l'impact du choc. Les deux premiers types de stratégies sont donc mis en place avant que le risque ne se concrétise alors que le troisième type est activé après sa survenue.

Parmi les stratégies *ex ante* visant à se prémunir du risque et de ses conséquences, la plus courante est celle qui consiste à diversifier l'activité économique. Les ménages préfèrent posséder un portefeuille d'activités lissant le risque sur l'ensemble d'entre elles, quitte à ce qu'elles soient au total moins rentables, plutôt que de se concentrer sur une seule activité spécialisée mais plus risquée. C'est ainsi que 39 % des actifs occupés à Ampitatafika exercent une seconde activité. Parmi les stratégies *ex post* après la survenue d'un choc ou d'une crise, les solutions relevées sont le recours à l'épargne, la vente d'actifs, la vente de sa force de travail comme

5. La vulnérabilité induit une notion de fragilité ou encore de capacité d'absorption face à un choc.

salarié agricole, la diminution de la consommation alimentaire, la déscolarisation et l'envoi en migration des enfants, l'emprunt informel [Binet *et alii*, 2005]. Nous y reviendrons.

Si la distinction *ex ante* et *ex post* en matière de gestion des risques se situe dans un horizon temporel, il est une autre distinction pertinente qui est celle du niveau d'occurrence du risque. En effet, certains risques touchent à la fois un seul individu ou un seul ménage, tandis que d'autres s'abattent sur l'ensemble de la communauté villageoise, voire sur la commune ou la région. Les premiers sont dits « idiosyncrasiques », les seconds « covariants ». Si la communauté peut aider un de ses membres en cas de maladie par exemple, il est évident qu'un cyclone qui va détruire les récoltes va positionner tous les ménages dans une situation de grande difficulté et que personne ou presque ne sera en mesure de venir en aide aux autres. Le partage des risques au niveau communautaire est donc inefficace si les chocs sont les mêmes pour tous. La seule solution à ce niveau est de développer des relations privilégiées avec d'autres régions non soumises *a priori* aux mêmes types de risques. Cette stratégie est typiquement celle des villages ou des régions à forte tradition d'émigration mais le phénomène migratoire à Ampitafika n'obéit pas à cette logique d'assurance collective.

Dans la perception des ménages, la part des risques idiosyncrasiques et des risques covariants est essentielle car c'est d'elle que va dépendre la stratégie anti-risques adoptée. Il est ainsi intéressant de noter que les ménages cultivent plusieurs parcelles, parfois assez éloignées les unes des autres, pour ne pas qu'elles soient soumises à une échelle locale très fine au même type de risque (inondation, érosion, etc.). Le prix à payer est de devoir effectuer de longs trajets pour travailler sur ces parcelles. En revanche, les grandes catastrophes climatiques frappent de manière indifférenciée et dès lors la dispersion et l'émiettement ne sont plus des stratégies efficaces.

Stratégies anti-risques et filets de sécurité

L'unité décisionnelle la plus appropriée pour analyser les stratégies anti-risques à Ampitafika est sans aucun doute le ménage. C'est à l'échelle du ménage que la diversification du portefeuille d'activités prend tout son sens, ce qui indique l'importance des variables démographiques et le stade du cycle de vie du ménage [Marcoux, 1997]. Ainsi, la main-d'œuvre infantile est mobilisée de manière conséquente sur l'exploitation agricole à partir de 13 ans. À cet âge, alors qu'il est supérieur à 90 % auparavant, le taux de scolarisation commence à chuter à 82 % et à 14 ans il est de 62 %. La nécessité de faire travailler les enfants induit une faible scolarisation et joue classiquement un effet de renforcement de la pauvreté sur le long terme car l'espérance de gains d'un individu possédant un faible capital humain est réduite.

Le retrait de l'école d'un enfant est une solution couramment pratiquée par les ménages les plus pauvres en guise de stratégie de réaction. En cas de crise, le travail des enfants est requis soit pour partir en migration chercher du travail soit pour

effectuer le travail du chef de ménage lui-même parti en migration. Durant la « crise du riz », fin 2004, Briet [2005] note la déscolarisation de 24 enfants sur 298 dans le *fokontany* de Tsimabeharona et l'absence, en fin de semaine, des garçons que les parents envoyaient travailler. Dans cinq *fokontany*, parmi les neuf que compte la zone d'étude, ce sont environ 90 enfants qui ont été envoyés comme domestiques dans les grands centres urbains.

Une autre stratégie de réaction est d'emprunter de l'argent pour acheter des produits de première nécessité. On compte 56 % des chefs de ménage qui ont emprunté de l'argent au cours des neuf premiers mois de l'année 2003. La destination de ce crédit est dévolue à l'achat de biens de consommation dans 49 % des cas et à des dépenses de santé dans 9 % des cas. Nous détaillerons les modalités du crédit dans la quatrième section.

À la suite d'un choc, lorsque le ménage a besoin d'argent, il peut aussi puiser dans son épargne. C'est ce que font directement et en premier lieu 7 % des ménages ou indirectement en vendant un animal pour 27 % d'entre eux. Certaines cultures ont aussi ce rôle de « caisse d'épargne » puisque le paddy⁶, le manioc ou la patate douce, lorsqu'ils sont vendus le sont « selon les besoins ». Ceci est encore plus vrai pour les ménages dirigés par une femme, c'est-à-dire à Ampitafika les ménages monoparentaux et les plus vulnérables.

Dans les cas extrêmes, les ménages sont obligés de vendre leur actif le plus précieux : la terre. La terre n'est pas un patrimoine comme les autres dans la mesure où elle appartient aussi aux ancêtres. La céder était inconcevable jusqu'à une date récente. Ce qui se pratiquait alors en cas de grande difficulté était la vente à un membre de la famille dans l'espoir de récupérer la terre plus tard. Dans l'esprit, il s'agissait plutôt d'une mise en gage. Or, depuis une dizaine d'années, on assiste à l'émergence d'un marché de la terre au sein duquel les acheteurs ne sont pas des membres de la famille. Dans un des *fokontany* de la zone d'étude, on a pu relever dix transactions en 2000 et trente-quatre en 2003 [Omrane, 2006]. L'auteur note que ce bouleversement n'a pu se faire que sous la pression de l'extrême pauvreté des ménages et de leur vulnérabilité face à l'insécurité foncière qui règne en l'absence de titres de propriété officiels.

Certaines stratégies sont mixtes et sont activées en guise soit de prévention soit de réaction. C'est le cas du salariat agricole qui tend à remplacer l'entraide agricole. Cette dernière peut être vue comme une organisation particulière du travail sur les rizières qui consiste à mutualiser le travail en effectuant les tâches collectivement et alternativement sur les parcelles des uns et des autres⁷. Mais pour des questions de disponibilité et de coût⁸, cette forme de travail tend à disparaître pour laisser

6. Riz non décortiqué.

7. Cette forme d'organisation du travail peut s'expliquer par la nécessité d'effectuer certaines opérations rizicoles de manière très rapide. Mieux vaut alors que six personnes travaillent chaque jour sur une parcelle différente plutôt qu'une seule personne travaille sur une parcelle six journées consécutives.

8. Lors d'une journée de travail sur une parcelle, son propriétaire doit offrir un repas conséquent aux autres paysans, ce qui devenu impossible.

la place au salariat agricole. Cette nouvelle forme de travail est aujourd'hui la première des sources de revenu pour 23,5 % des ménages d'Ampitatafika, ce qui en fait au total la principale source de revenu. Mais l'embauche temporaire et aléatoire, l'absence de contrats de travail, l'emploi épisodique au gré des saisons culturelles font que le salariat agricole comporte de nombreux effets pervers qui installent les paysans dans une pauvreté de long terme, empêchés qu'ils sont de se consacrer à leur propre exploitation agricole et à l'amélioration de sa productivité [Briet 2005]. On retrouve cette expansion du salariat agricole dans d'autres milieux ruraux à Madagascar et là encore il est fortement corrélé avec la pauvreté [Gondard-Delcroix, 2007].

Quant à elle, l'émigration est une stratégie qui peut se déployer dans le court terme en réaction à une crise, comme nous l'avons vu dans le cas des enfants. Elle peut aussi entrer dans une stratégie de diversification des risques à plus long terme. Pour les chefs de ménage interrogés, ce sont 43 % d'entre eux qui ont déjà effectué un séjour de plus de six mois à l'extérieur de la commune. Pour ne pas que les risques climatiques et agricoles pénalisent de la même manière l'activité sur le lieu de destination comme sur le lieu de départ, il est couramment observé que les migrations dans une optique de lissage des risques ont lieu soit dans des zones rurales éloignées soit en milieu urbain [Guilmoto et Sandron 2003]. C'est le cas ici puisque 62 % des déplacements de longue durée ont été effectués en milieu urbain. Généralement, le migrant part seul, lorsqu'il est encore célibataire et ne rompt pas les liens avec la famille. Il revient en moyenne trois fois par an rendre visite et dans trois quarts des cas le migrant aide ses parents en leur donnant de l'argent.

L'émigration, le salariat agricole, la vente de terres ou encore la déscolarisation des enfants sont des réponses socio-économiques que l'on pourrait qualifier aussi d'organisationnelles. On en viendrait presque à oublier la composante « innovation technique », dont l'adoption en milieu rural agricole peut augmenter considérablement les rendements. Or, il faut bien constater qu'à Ampitatafika, l'innovation technique peine à s'imposer. Dans une étude sur l'adoption de la riziculture en ligne⁹, Gannon et Sandron [2006] montrent que le passage d'un type de culture à un autre a été extrêmement lent au regard du saut technique qu'il nécessitait. Il a fallu une trentaine d'années pour que presque 90 % des paysans l'adoptent, tout en notant que des épisodes de désadoption pouvaient survenir. Ce dernier point montre l'asymétrie qui existe entre le succès et l'échec. En effet, alors que près de la moitié des paysans déclarent avoir adopté la riziculture en ligne par imitation¹⁰ des parcelles voisines, il s'avère que l'observation de plusieurs cycles culturaux est nécessaire pour que les acteurs calculent leur propre probabilité de succès. Comme

9. La riziculture en ligne consiste à planter les semences en ligne droite ce qui permet de passer plus facilement la sarcluse pour éliminer les mauvaises herbes. Elle s'oppose à la riziculture en foule qui consiste à jeter les semences à la volée. Une fois maîtrisée la technique, le repiquage en ligne donne en moyenne des rendements supérieurs.

10. L'imitation et l'utilisation des réseaux interpersonnels sont souvent la seule manière jugée fiable d'acquérir de l'information dans les milieux ruraux des pays du Sud. C'est ce que montrent Stoebenu et Valente [2006] dans une commune rurale malgache pour l'adoption de la planification familiale.

nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, il est fondamental que les paysans se rendent compte à la fois que cette probabilité est proche de 1 et que la variabilité des rendements est faible. Ceci explique alors qu'en cas de problème de récolte une année donnée, on observe rapidement un retour à l'ancienne technique. Il est confirmé ici que les ménages, généralement les plus pauvres, peuvent préférer une technique traditionnelle moins performante mais plus robuste qu'une autre.

Dans ces conditions, avec de faibles capacités d'innovation technique et sans possibilité de mise en culture de nouvelles terres dans un espace agricole saturé, l'intensification technique et l'extensification ne sont pas envisageables. C'est pourquoi, à la fois pour diversifier les risques agricoles et pour subvenir à leurs besoins alimentaires, les ménages pratiquent une intensification culturale c'est-à-dire qu'ils cultivent leurs terres avec des cultures de contre-saison, exploitant ainsi au maximum tout au long de l'année leur capital foncier, tant sur les parcelles en plaine qu'en irrigué dans les bas-fonds. Ceci se conjugue avec une diversification accrue des cultures. La quasi-totalité des ménages exploitants produisent du maïs, du manioc, de la patate douce, de la pomme de terre ou du haricot. En pratiquant plusieurs cultures sur plusieurs parcelles à plusieurs moments de l'année, la diversification et le lissage des risques sont très poussés dans le domaine agricole¹¹. Dans le milieu rural malgache, cette pratique est relevée aussi par Bockel [2003] ainsi que par Blanc-Pamard et Rakoto Ramiarantsoa [2000].

Stratégies individuelles ou communautaires ?

La section précédente a montré que certaines stratégies anti-risques ou certains filets de sécurité étaient soit déterminés au niveau du seul ménage soit requéraient l'aide de la communauté villageoise. Le niveau d'organisation, défini ici comme mode de coordination des échanges [Ménard 1990], est en relation directe avec la nature des stratégies adoptées. Rosenzweig [1988] a précisé ainsi comment le risque pouvait être géré par la cellule familiale grâce à l'existence de contrats implicites entre ses membres. Dans le cas des stratégies communautaires, lorsqu'il s'agit de petites communautés, Bardhan et Udry [1999] soulignent que les modes de coordination sont généralement le résultat d'interactions personnalisées et répétées ce qui a plusieurs conséquences. En premier lieu, ces interactions couvrent une large gamme d'activités. Les personnes impliquées dans la relation le sont pour le travail, le crédit, les cérémonies etc. En second lieu, les rôles qu'elles occupent peuvent être échangés selon les besoins. Le prêteur peut ainsi devenir emprunteur ou le salarié employeur¹². En troisième lieu, la forte personnalisation des relations dans

11. Ce type de stratégie met en avant l'importance des effets d'échelle. Si les risques sur différentes parcelles sont évidemment corrélés au niveau du climat ou des catastrophes naturelles, ils le sont moins pour d'autres types de risques, plus locaux. Par exemple, l'inondation ou la sécheresse subie par une parcelle dépendent de manière très précise de sa position topographique et de la gestion du barrage.

12. Dans un article de 1970, Althabe [2000, p. 159] écrit : « Ces relations monétarisées ne s'enferment nullement dans les frontières du seul rapport ayant pour acteurs les notables et les paysans, elles sont présentes au sein de la production paysanne, l'employeur d'aujourd'hui sera le salarié de demain, le prêteur d'une année devient le débiteur de l'année suivante ».

ce système d'échanges induit à la fois de fortes barrières à l'entrée et une forte inertie dans les pouvoirs en place.

Il y a un siècle, Grandidier et Grandidier [1914] avaient bien mis en avant la fonction et la force du lien social et communautaire lorsqu'ils écrivaient à propos des groupes familiaux qu'ils formaient des clans très unis car « leur sécurité n'était qu'au prix de cette union » [p. 111]. Ils ajoutaient que « dans l'organisation sociale malgache, [...], l'individu isolé du groupe auquel il appartenait, soit qu'il l'eût abandonné volontairement, soit qu'il en eût été chassé, était privé de toute protection, de toute aide, et dès lors était un être perdu » [p. 115]. De nombreux auteurs ont confirmé cette prégnance du groupe dans la conduite des affaires sociales et économiques à Madagascar mais ils ont aussi pointé l'index sur certaines transformations à l'œuvre.

Le resserrement du lien social

De manière générique, la transformation la plus visible au cours des dernières décennies est la diminution progressive de la taille du groupe au sein duquel prennent corps les mécanismes de solidarité et les prises de décision en matière d'organisation économique et sociale. L'entraide agricole est en premier lieu touchée, se resserrant sur le noyau familial et remplacée peu à peu par le salariat agricole, comme nous l'avons vu dans la commune d'Ampitatafika. Pour le sujet qui nous intéresse directement, Galy [1999] évoque à l'égard des mécanismes amortisseurs en cas de choc une « réduction d'échelle », dans la mesure où ceux-ci ne se fondent plus que sur des solidarités lignagères. Dans une étude sur la crise économique et sanitaire de la période 1975-1985 liée aux choix politiques collectivistes, Régnard [2003, p. 11] écrit que « le cercle d'entraide des individus s'est réduit au fur et à mesure que la crise s'est aggravée ». La crise a créé selon l'auteur davantage de tensions plutôt que d'entraide, spécifiant que l'entraide amicale a cependant fonctionné pour la distribution du riz, euphémisme signifiant des circuits de distribution corrompus au bénéfice de ses proches.

En 1993, revisitant presque trente ans après un terroir à proximité de notre zone d'étude, Bonnemaïson [Blanc-Pamard, Rakoto Ramiarantsoa, 2000, p. 204] écrivait : « La disparition progressive des solidarités traditionnelles qui atténuaient l'ampleur des relations d'inégalité sociale entre notables et petites gens, et l'extension nouvelle des relations salariales ont eu pour résultat de rendre plus évidentes et bien plus difficilement supportables les disparités de revenus à l'intérieur du village. La seule soupape de sécurité offerte aux plus démunis reste, en dernière instance, la migration et les réseaux de solidarité familiaux qui leur servent encore de support ». Ce constat largement partagé, ne pourrait-on pas invoquer une causalité inverse ou du moins circulaire : n'est-ce pas l'émergence d'une société plus hétérogène qui remet en cause les solidarités établies ? Dans le système d'entraide réciproque sur l'exploitation agricole, dès l'instant où le temps des uns ne vaut plus le même prix que celui des autres, l'échange de travail et donc de temps est-il encore possible ?

L'investissement dans le collectif

L'argument précédent incite à porter la réflexion sur le coût investi dans la relation sociale. Cet aspect de la vie en communauté est moins bien documenté que les bénéfices que l'on peut en tirer. Pourtant, l'un et l'autre sont intimement liés. Que ce soit en termes de « temps consacré à l'activation de la relation » [Charmes, 2003], « d'investissement dans le capital associatif » [Banque Mondiale 2001] ou « d'investissement dans le domaine social » [Baumann 2004], l'activation de stratégies anti-risques au niveau communautaire possède un coût direct et un coût d'opportunité. Selon Holzman et Jørgensen [2000, p. 9], « les mécanismes informels de partage des risques ont souvent des coûts de transaction et des coûts d'opportunité latents élevés. Ils sont essentiellement des systèmes d'assurance mutuelle fondés sur le principe de la réciprocité auxquels peuvent faire appel les personnes qui en ont besoin, et ne sont pas des systèmes d'assurance au sens habituel du terme ». Les auteurs décrivent une série de caractéristiques de ces systèmes que l'on retrouve à Ampitatafika : la pauvreté est un obstacle à la réciprocité¹³ ; le système ne fonctionne pas en cas de chocs importants ou multiples ; il existe une forte pression sociale pour éviter les comportements opportunistes (*free-rider*) ; l'entretien du système nécessite souvent des dépenses ostentatoires.

Selon Baumann [2004, p. 42], en Afrique, ces « obligations de solidarité sont de plus en plus vécues comme une hypothèque par rapport aux projets personnels ». Le dilemme qui est posé à tout un chacun est alors le suivant : comment perpétuer une gestion communautaire des risques alors même que son entretien devient une source de risque supplémentaire ? En d'autres termes, il s'agit de voir comment maintenir un lien social dont la fonction est d'être un filet de sécurité ultime alors même que le maintien du lien social devient de plus en plus coûteux pour toute la population ?

Nous avons déjà répondu à cette question par ailleurs [Gannon et Sandron 2005, Sandron 2006]. Les solutions trouvées à Ampitatafika consistent à déplacer le lien social vers les aspects symboliques et à l'affranchir de l'organisation de la production économique. Il s'agit de maintenir le lien social en essayant de se débarrasser de certains aspects jugés trop contraignants. C'est ainsi que le salariat agricole a remplacé l'entraide agricole, que les cérémonies¹⁴ ne comportent plus des centaines d'invités mais que seuls les chefs de ménage et la famille proche sont invités ou encore que les grands travaux d'aménagement collectifs ne mobilisent plus tout le village. C'est à ce prix que les stratégies anti-risques communautaires peuvent se maintenir tout en ne grevant pas trop les ménages. Mais en retour, elles sont sans doute moins efficaces et moins couvrantes qu'auparavant.

13. Nous avons pu relever par exemple grâce à des entretiens que certains ménages refusaient des dons trop élevés lors de cérémonies qu'ils organisaient car la règle de réciprocité veut que lorsqu'ils seront invités à leur tour, ils donnent au moins autant que ce qu'ils ont reçus. Ils craignent en effet de ne pas pouvoir ultérieurement faire un tel don et conséquemment de se trouver en situation déshonorante.

14. Notamment, le *famadihana* ou retournement des morts, en hommage aux ancêtres.

Crédit et associations

Une des meilleures illustrations de la dissociation croissante du social et de l'économique à Ampitatafika est l'existence de nombreuses associations à caractère éducatif, religieux, culturel et le faible nombre d'associations à vocation économique. Le mouvement associatif semble pourtant bien adapté à une gestion locale et collective des risques productifs. Comment se fait-il alors qu'aucune association de crédit ou de microfinance n'y soit présente ?

Le crédit, une pratique informelle et conviviale

À Ampitatafika, un quart des chefs de ménage déclarent n'avoir jamais emprunté d'argent, moins du dixième en ont emprunté une seule fois tandis que les deux tiers des chefs de ménage sont coutumiers de l'emprunt. Les prêts ont lieu quasi exclusivement dans un cercle relationnel très restreint puisque 73 % des emprunts se font à un membre de la famille et 21 % à un ami ou un voisin. Les emprunts auprès des banques ou des organismes de crédit destinés aux paysans ne concernent que quelques ménages. Pour 77 % des ménages, les sommes empruntées sont inférieures à 100 000 Fmg soit environ 15 euros. La durée moyenne de remboursement est de 29,5 jours, la moitié des emprunts étant remboursés en moins de dix jours. Dans 98 % des cas, l'emprunt se fait sans versement d'intérêts. Enfin, trois fois sur quatre, le crédit est destiné à une utilisation immédiate (biens de consommation, maladie) ou à des obligations sociales (rentrée scolaire, organisation de cérémonies). Seuls 13 % des crédits servent à un investissement agricole.

Ces caractéristiques du crédit informel, relevées aussi par Droy [1993] à l'échelle nationale, sont avant tout révélatrices de l'indigence de la population. Elles indiquent clairement que les emprunts sont davantage contractés dans une logique de dépannage plutôt que d'investissement¹⁵. Le crédit a une nature transitoire de court terme, il concerne des petites sommes qui servent à acheter des produits de consommation courante en attendant une prochaine rentrée d'argent. C'est surtout lors de la période de soudure, de décembre à février, que les difficultés sont les plus flagrantes [Binet *et alii*, 2005].

En dépit ou sans doute à cause de la grande pauvreté de la population, le recours aux usuriers n'est pas de mise dans la zone d'étude. Si dans d'autres régions de Madagascar, les usuriers assoient leur pouvoir sur l'existence d'un réseau de clientélisme [Fauroux, 2002], les structures du pouvoir à Ampitatafika ne semblent pas propices à une telle pratique¹⁶. Sur ce marché local du crédit, il s'agit

15. « À la différence d'un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest, il n'existe pratiquement pas à Madagascar d'organisations traditionnelles d'épargne et de crédit du type tontine. [...] Les organisations s'apparentant le plus à ces tontines, les associations d'entraide, conservent une vocation de caisse de secours » [Droy, 1993, p. 300].

16. Dans l'Ouest malgache, la richesse se mesure à l'aune du cheptel de zébus possédés. Dans la région centrale, c'est la terre qui constitue cette richesse. D'après les entretiens menés auprès des paysans de notre zone d'étude, ne pas pouvoir rembourser un usurier en argent se traduirait par devoir lui céder une part du patrimoine foncier, ce qui représente un risque trop important.

donc typiquement d'interactions interpersonnelles et répétées, dans un cercle relationnel proche et restreint.

Pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et en faire un cercle vertueux, le micro-crédit est censé déplacer les stratégies anti-risques d'une logique de réaction vers une logique de prévention en permettant l'investissement et les gains de productivité, l'amélioration du capital humain, le lissage de la consommation. Il réduirait donc à la fois la pauvreté et la vulnérabilité. Dans cette optique, selon Holzman et Jørgensen [2000], « l'amélioration de la capacité de gestion du risque est un moyen puissant de réduire durablement la pauvreté, et non pas seulement de réduire le nombre de personnes qui se trouvent provisoirement dans cette situation ». Mais si l'on considère, comme Dupré Tahri [2006, p. 1], que « la microfinance contribue à une nouvelle configuration des formes institutionnelles, à une économie insérée dans le social », alors il est peut-être nécessaire d'examiner le lien entre le social et l'économique pour comprendre quelles réticences les ménages d'Ampitatafika peuvent opposer à une certaine formalisation du crédit.

Les blocages face au micro-crédit

Nous ne nous intéressons ici qu'aux obstacles à l'adoption du crédit c'est-à-dire à la demande de la part des ménages ruraux d'Ampitatafika. Nous ferons l'hypothèse qu'au-delà de la question du crédit en elle-même, c'est avant tout sa forme associative ou communautaire qui rend les paysans méfiants face à son adoption.

Dans la commune rurale d'Ampitatafika, si 41 % des ménages ont au moins un de leur membre dans une association, seuls 9 % d'entre eux adhèrent à des associations économiques, dont plus de la moitié à l'Association des usagers de l'eau. Il existe une relation directe et forte entre le taux d'adhésion à une association économique et le revenu. Pour les ménages ayant un revenu annuel inférieur à 500 000 Fmg, le taux d'adhésion est de 6 % à comparer au taux de 19 % pour les ménages ayant des revenus annuels supérieurs à 5 millions de Fmg. L'aversion au risque et l'impossibilité d'y faire face est la cause de cette différence, les paysans les plus pauvres émettant de nombreuses réserves quant à leur inscription dans une telle logique¹⁷.

Il y a d'abord la peur de l'échec personnel. Peur de ne pas comprendre le mécanisme initial du projet, peur de ne pas pouvoir en suivre la comptabilité, peur de ne pas en maîtriser les rouages au cours de son déroulement, peur des autres risques déjà mentionnés, qui mettraient le ménage dans l'impossibilité de rembourser et donc d'être soumis à la pression sociale des autres participants du projet. Pour la plupart des paysans, le principe de la caution solidaire selon lequel la banque ou l'organisme initiateur du projet s'adresse non pas à un individu mais à un groupe d'individus possède plus d'inconvénients que d'avantages. Pour l'organisme prêteur, la caution solidaire permet de faire des économies de coûts de transaction

17. Les obstacles à l'adhésion aux mouvements associatifs et aux projets de développement sont analysés en détail dans Nomenjanahary [2007] et Rakotovazaha [2007] qui ont conduit des entretiens à Ampitatafika sur ce thème.

et de compter sur l'auto-contrôle du groupe d'individus ayant emprunté de l'argent. Mais du point de vue des paysans, la pression sociale qu'ils ont subie ou qu'ils pourraient subir de la part de leurs pairs en cas de difficulté de remboursement est vécue comme une épreuve très douloureuse, qui peut aboutir à une forme d'ostracisme, de rejet de la communauté et à la vente de leurs terres. En effet, si l'emprunt collectif n'est pas remboursé totalement, l'organisme exclut de fait tout le groupe bénéficiaire lors d'une prochaine opération. C'est pourquoi les sanctions sur les individus qui ne remboursent pas sont extrêmement rigides, puisque les autres paysans ne peuvent généralement pas rembourser à leur place.

Un autre type de crainte exprimée par les chefs de ménage d'Ampitatafika est celle envers les autres membres de l'association et envers le principe même de l'association. D'abord, certains membres de l'association pourraient purement et simplement exercer une malversation sur les fonds. Ensuite, pour les mêmes raisons que ci-dessus, une partie des membres pourraient involontairement ne pas jouer le jeu associatif tout simplement parce qu'ils n'en ont pas compris ou n'en maîtrisent pas les règles. Enfin, même dans un esprit positif de coopération unanime, la diversité des mentalités¹⁸ peut aboutir à des impasses sur les prises de décision, sur la manière de gérer les affaires. Ceci est d'autant plus vrai que les adhérents sont nombreux, pauvres et non éduqués et qu'ils ne disposent pas des compétences juridiques, administratives ou de gestion.

Les arguments relatés ne sont pas de simples supputations de la part des individus mais sont fondés sur leur propre expérience ou celle de leurs proches parents. Le poids du passé en matière de micro-crédit et de projets associatifs de développement est très lourd pour beaucoup d'entre eux. Droy [1993] relate quelques temps forts de l'histoire du micro-crédit à Madagascar : en 1958, un réseau mutualiste est implanté par le Crédit de Madagascar et voit sa faillite occasionnée par les usuriers qui se sont sentis menacés ; en 1977, trois banques octroient des prêts à des villages entiers et les crédits non remboursés sanctionnent le village dans son ensemble qui se voit refuser l'accès à de nouveaux crédits. Le phénomène d'anti-sélection a joué ici à merveille puisque les bons payeurs dans un village n'ont pas pu avoir accès à un nouveau crédit tandis que les mauvais payeurs ont empêché le crédit ; dans les années 1980, la crise qui s'est ensuivie de la désorganisation de la filière riz et de la création des coopératives a créé de forts ressentiments de la part de la population qui s'est sentie lésée. À partir de là, il était permis voire salutaire de récupérer l'argent « volé » par le *fanjakana* (État, Pouvoirs publics) et tout projet de développement ou de financement extérieur à la communauté villageoise pouvait pâtir de cet état d'esprit. Le mouvement associatif ou toute autre proposition d'organisation communautaire étaient assimilés aux anciennes coopératives et à la corruption de leurs dirigeants.

18. Dans les entretiens menés par Rakotovazaha [2007], le terme *toe-tsaina* est très souvent cité comme étant un obstacle à la bonne marche des structures associatives. Sa traduction littérale est le « caractère de la pensée ».

Dans ce panorama, Ampitatafika ne fait pas exception. Nomenjanahary [2007] dresse un bilan plutôt négatif des tentatives de micro-crédit, des projets de développement dans la commune et montre que la plupart des paysans n'ont pas pu rembourser leur crédit, que des conflits ont eu lieu sur le partage d'intrants ou sur la propriété foncière, que l'insécurité a bridé plusieurs projets et que le nombre de bénéficiaires des projets est extrêmement réduit.

Conclusion

Dans la commune rurale d'Ampitatafika, dans les Hautes Terres malgaches, les stratégies anti-risques sont plus souvent réactives que préventives, ce qui n'est pas surprenant à l'aune de la grande pauvreté de la population. La communauté villageoise dans son ensemble joue de moins en moins bien son rôle de gestion collective des risques eu égard à la pauvreté généralisée de ses membres et au coût d'entretien du lien social devenu prohibitif.

Pour autant, aucun système d'assurance formelle ou de prise en charge institutionnelle des risques n'existe. C'est la communauté qui joue toujours ce rôle mais une communauté dont le nombre de ménages ou de membres réellement actifs semble se resserrer. Ceci est consécutif à la difficulté d'entretenir aujourd'hui des relations nombreuses et denses mais aussi à la nécessité de minimiser un type de risque particulier : celui de ne pas être secouru par autrui en cas de problèmes. En effet, le cercle vicieux de la trilogie « pauvreté/vulnérabilité/stratégies anti-risques à court terme » s'aggravant au fil des années et des générations, le filet de sécurité ultime qu'est le recours aux pairs doit être le plus fiable possible et donc le lien social contrôlé au mieux.

C'est selon cette grille de lecture que l'on peut aussi interpréter le peu d'enthousiasme des paysans à participer à des projets collectifs économiques, que ce soit dans le domaine du micro-crédit ou de l'amélioration de la productivité agricole. Peut-être faudrait-il simplement mieux dimensionner les projets et regrouper les ménages sur des choix personnels et affinitaires ? Car, au risque de briser le mythe de l'affinité communautaire, il semble bien que les paysans les plus pauvres ne soient pas enclins à rejoindre des groupes de quelques dizaines d'autres paysans, surtout si ces groupes sont déjà constitués par les plus aisés et influents d'entre eux. On peut donc songer à resserrer les attributions de micro-crédit autour par exemple du noyau dur de la famille constituée par les ascendants et descendants et les frères et sœurs. C'est ce qui a été fait par la célèbre *Grameen Bank*, dont les groupes d'emprunteurs de micro-crédit sont constitués de cinq personnes seulement.

Car c'est bien de la confiance dont il s'agit *in fine* et comme le souligne Servet [1997, p. 30], elle « varie en *étendue* (selon le nombre de personnes impliquées) et l'on peut faire l'hypothèse que la variation de l'étendue de la confiance change la nature de celle-ci ». Finalement, s'il est une (méta)stratégie de long terme élaborée pour maintenir la durabilité sociale à Ampitatafika et éviter ainsi les risques de dysfonctionnements graves [Dubois, Mahieu 2002], c'est bien celle qui consiste à revisiter les liens entre le social et l'économique dans la gestion des risques.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTHABE G. [2000], « Circulation monétaire et communautés villageoises malgaches », in *Anthropologie politique d'une décolonisation*, Paris, L'Harmattan, coll. Anthropologie critique, p. 135-173.
- BANQUE MONDIALE [2001], *Rapport sur le développement dans le monde. Combattre la pauvreté*, Paris, Éditions Eska, 381 p.
- BARDHAN P., UDRY C. [1999], *Development Microeconomics*, Oxford, Oxford University Press, 242 p.
- BAUMANN E. [2004], « Microentreprise et gestion de la vulnérabilité en Afrique subsaharienne, passé et présent », *Dialogue*, ADA-Appui au Développement Autonome, n° 33, p. 31-53.
- BEN PORATH Y. [1980], « The F-connection : families, friends and firms and the organization of exchange », *Population and Development Review*, n° 6, p. 1-30.
- BLANC-PAMARD C. [1998], « La moitié du quart. Une ethnographie de la crise à Tananarive et dans les campagnes de l'Imerina (Madagascar) », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 6, n° 4, p. 20-32.
- BLANC-PAMARD C., RAKOTO RAMIARANTSOA H. [2000], *Le terroir et son double. Tsarahonana 1966-1992, Madagascar*, Paris, IRD Éditions, 254 p.
- BOCKEL L. [2003], *Filière riz et pauvreté rurale à Madagascar : déterminants d'une stratégie de réduction de la pauvreté rurale et politiques publiques de développement*, thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Metz, 423 p.
- BINET P., BRIET P., GASTINEAU B., GASTINEAU P., OMRANE M. [2005], « Conditions de vie des ménages dans la commune rurale d'Ampitatafika en période de soudure. Conséquences de la hausse du prix du riz sur les pratiques agricoles et la formation du revenu (décembre 2004-février 2005) », *Travaux et Documents du programme 4D*, n° 1, Institut Catholique de Madagascar et Institut de Recherche pour le Développement, Antananarivo, 18p.
- BRIET P. [2005], « Activités des ménages en période de crise : des solutions diverses face un problème commun », *Travaux et Documents du programme 4D*, n° 4, Institut Catholique de Madagascar et Institut de Recherche pour le Développement, Antananarivo, 14 p.
- CHARMES J. [2003], « Le capital social : quelques conceptions et données empiriques tirées du contexte africain », in J. Ballet et R. Guillon (éd.), *Regards croisés sur le capital social*, Collection Éthique économique, L'harmattan, Paris, p. 113-134.
- DROY I. [1993], « L'usurier et le banquier : le crédit rural à Madagasca », in C. Blanc-Pamard (éd.), *Dynamique des systèmes agraires. Politiques agricoles et initiatives locales : adversaires ou partenaires*, Paris, ORSTOM, coll. Colloques et Séminaires, p. 291-311.
- DUBOIS J.-L., MAHIEU F.-R. [2002], « La dimension sociale du développement durable : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale ? », in J.-Y. Martin (éd.), *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*, Paris, IRD Éditions, p. 73-94.
- DUPRÉ TAHRI L. [2006], « Comment expliquer les échecs de la microfinance africaine ? », Colloque *Analyses et pratiques du développement*, AUF et Criisea, Amiens, 26-27 octobre, 26 p.
- ELLIS F. [1998], « Household strategies and rural livelihood diversification », *Journal of Development Studies*, vol. 35, n° 1, p. 1-38.
- FAUROUX E. [2002], *Comprendre une société rurale : une méthode d'enquête anthropologique appliquée à l'Ouest malgache*, Paris, GRET, Études et Travaux, 152 p.
- GALY M. [1999], « Anthropologie de la pauvreté : mécanismes amortisseurs à Tamatave et dans le Vakinankaratra », in Cornell University, GRecCS, COMODE, M. Galy, *Mécanismes amortisseurs qui jouent en faveur des ménages vulnérables*, Atelier du Projet « Participation et Pauvreté », USAID, 1^{er} juin, Antananarivo, Paris 25-32.
- GANNON F., SANDRON F. [2005], « Entraide et réseaux sociaux à Ampitatafika. Analyse d'entretiens », *Travaux et Documents du programme 4D*, n° 6, Institut Catholique de Madagascar et Institut de Recherche pour le Développement, Antananarivo, 24 p.

- GANNON F., SANDRON F. [2006], « Échange, réciprocité et innovation dans une communauté paysanne. Une lecture conventionnaliste », *Économie Rurale*, 292, p. 50-67.
- GONDARD-DELCROIX C. [2007], « Risque, pluriactivité rurale et dynamique de pauvreté : une application en milieu rural malgache », communication au Colloque *Dynamiques rurales à Madagascar : perspectives sociales, économiques et démographiques*, 23-24 avril, Institut National de la Statistique, Cellule du Réseau des Observatoires Ruraux de l'EPP/PADR, Institut de Recherche pour le Développement, DIAL, Antananarivo.
- GRANDIDIER A., GRANDIDIER G. [1914], *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar. Vol. 4 : Ethnographie. Tome deuxième*, Paris, Imprimerie Nationale, 376 p.
- GRANOVETTER M. [1985], « Economic action and social structure : the problem of embeddedness », *American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 3, p. 481-510.
- GUILMOTO C.Z., SANDRON F. [2003], *Migration et développement*, Paris, La Documentation française, 142 p.
- HE Y. [1994], « Économie néo-institutionnelle et développement. Une analyse synthétique », *Revue d'économie du Développement*, n° 4, p. 3-34.
- HUGON P. [1993], *L'économie de l'Afrique*, Paris, La Découverte, 128 p.
- HOLZMANN R., JØRGENSEN S. [2000], « Gestion du risque social : cadre théorique de la protection sociale », *Série de Documents de Discussion sur la Protection Sociale*, n° 6, Banque Mondiale, 36 p.
- MARCOUX R. [1997], « Le travail, un jeu d'enfants ? À propos de la contribution des enfants à la subsistance des ménages au Mali », in M. Pilon, T. Locoh, E. Vignikin, P. Vimard (éd.), *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, Paris, Études du Ceped, n° 15, p. 209-221.
- MÉNARD C. [1990], *Économie des organisations*, Paris, La Découverte, 128 p.
- NOMENJANAHARY V. [2007], « Développement local et participation de la population », *Travaux et Documents du programme 4D*, n° 19, Institut Catholique de Madagascar et Institut de Recherche pour le Développement, Antananarivo, 20 p.
- OMRANE M. [2006], « Accès à la terre et gestion foncière dans les Hautes Terres malgaches : pratiques coutumières et logique de sécurisation des droits », communication présentée à la Conférence *Le foncier : leçons et enjeux*, Association Francophone d'Anthropologie du Droit, Institut Français de Pondichéry, Pondichéry, Inde, 17-19 mars, 14 p.
- RAKOTOVAZAH A. J. [2007], « Mouvement associatif et développement », *Travaux et Documents du programme 4D*, n° 14, Université Catholique de Madagascar et Institut de Recherche pour le Développement, Antananarivo, 18 p.
- RÉGNARD C. [2003], *Crise économique, santé et mortalité à Madagascar*, Paris, L'Harmattan, coll. Populations, 292 p.
- RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR [2006], *Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, Rapport annuel de mise en œuvre*, Antananarivo, 90 p.
- ROSENZWEIG M.R. [1988], « Risk, implicit contracts and the family in rural areas of low-income countries », *The Economic Journal*, 98, p. 1148-1170.
- SANDRON F. [2006], « Le fihavanana à Madagascar : lien social et économique des communautés rurales », communication au Colloque *Analyses et pratiques du développement*, CRIISEA, Université de Picardie, Amiens, 26-27 octobre, 16 p.
- SERVET J.-M. [1997], « Le chapeau », in P. Bernoux, J.-M. Servet (éd.), *La construction sociale de la confiance*, Paris, Montchrestien, p. 17-38.
- STOEBENAU K., VALENTE T. [2006], « Using network analysis to understand community-based programs : a case study from Highland Madagascar », *International Family Planning Perspectives*, vol. 29, n° 4, p. 167-173.